

DOSSIER DE CANDIDATURE

Élection du Conseil 2023

- District 2 - Nord (un poste)
- District 3 - Est (un poste)
- District 4 - Centre-Est (un poste)

L'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario (OPAO) organise une élection pour les membres du Conseil dans les districts 2, 3 et 4. Si vous êtes un psychothérapeute autorisé dont la pratique principale se trouve dans le district 2, 3 ou 4, vous pouvez être candidat à l'élection. **Les inscrits qui désirent être nommés doivent remplir et soumettre toutes les sections du dossier de candidature avant le 1^{er} mai 2023 à midi, par courriel à elections@crpo.ca.**

Le dossier de candidature comprend six sections. **Avant de commencer à remplir le dossier de candidature, téléchargez et enregistrez le fichier sur votre ordinateur, puis ouvrez-le avec Adobe Reader.** Si vous remplissez le formulaire dans votre navigateur Web, le contenu ne sera pas correctement enregistré.

Veillez prévoir suffisamment de temps (environ 2 heures) pour remplir toutes les sections du dossier de candidature avant de le soumettre à l'OPAO.

- ✓ Section 1 : Déclaration de mise en candidature
- ✓ Section 2 : Admissibilité à l'élection
- ✓ Section 3 : Questionnaire sur les conflits d'intérêts
- ✓ Section 4 : Déclaration du candidat
- ✓ Section 5 : Compléter les modules et les compétences préalables à la candidature
- ✓ Section 6 : Compléter le questionnaire de pré-candidature

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les élections, l'admissibilité, les candidatures, les mandats et les circonscriptions électorales, veuillez consulter le Guide des candidatures et des élections, consultez la section [Élections du site Web de l'OPAO](#) (disponible en anglais) et consultez les règlements administratifs pertinents. Vous avez encore des questions? Contactez elections@crpo.ca

Dates importantes à retenir

- **31 mars** : Ouverture des mises en candidature
- **3 avril** : Webinaire sur les élections de l'OPAO ([inscrivez-vous ici](#))
- **1^{er} mai** : Date limite de dépôt des candidatures
- **2 au 12 mai** : Candidatures vérifiées par le registraire / Comité des candidatures et des élections
- **16 mai** : Ouverture du vote en ligne
- **31 mai** : Fermeture du vote en ligne à midi

Section 1 : Déclaration de mise en candidature

A. Renseignements et consentement du candidat

Nom du candidat

N° d'inscription

Circonscription électorale

Je, soussigné(e), consens à ma mise en candidature à l'élection au Conseil de l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario (OPAO), et affirme que tous les renseignements que je fournis sont, à ma connaissance, complets et exacts. En signant ce formulaire, j'autorise l'OPAO à vérifier tous les renseignements que j'ai fournis à l'appui de ma candidature.

Signature du candidat

Date

Section 2 : Admissibilité à être candidat à l'élection

Les règlements administratifs de l'OPAO (10.04) indiquent qu'un membre peut se présenter à l'élection du Conseil s'il répond à des critères précis. Veuillez consulter la liste ci-dessous et cocher toutes les réponses qui s'appliquent.

Je confirme par la présente ce qui suit :

Je suis présentement titulaire d'un certificat d'inscription valide auprès de l'OPAO, autre qu'un certificat d'inscription temporaire;

J'exerce principalement la profession dans la circonscription pour laquelle je suis candidat; ou je n'exerce pas la profession mais je réside dans la circonscription où je suis candidat;

Je ne suis pas en défaut de paiement de frais à l'OPAO ou de fournir quelque formulaire ou information que ce soit;

Je ne fais pas l'objet d'une procédure disciplinaire ou d'incapacité auprès de l'OPAO ou de tout autre organisme de réglementation;

Je n'ai fait l'objet d'aucune constatation d'inconduite professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité au cours des trois années précédentes, ni auprès de l'OPAO ou de tout autre organisme de réglementation;

Mon certificat d'inscription n'a pas été révoqué ou suspendu;

J'ai démissionné au moins un an avant la date de l'élection, de tout poste de responsable tel que directeur, membre du conseil d'administration, dirigeant ou employé que j'occupais au sein d'une association professionnelle en psychothérapie;

Je n'ai pas été exclu du Conseil de l'OPAO ou d'un comité;

Je ne suis membre du Conseil d'aucun autre ordre régi par la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, ni de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario;

Je ne suis pas un employé de l'OPAO et je ne l'ai pas été pendant les 12 mois suivant la date de l'élection;

Au cours des six (6) dernières années, je n'ai pas intenté ou maintenu de procédures judiciaires, y compris devant un tribunal, à l'encontre de l'OPAO, de l'un de ses comités, de l'un des membres de son Conseil ou de ses comités, ou contre ses employés ou autres représentants;

Je ne me présente pas actuellement aux élections dans une autre circonscription de l'OPAO.

Je, _____, confirme que je suis admissible à l'élection du Conseil de l'OPAO

Signature du candidat

Date

Section 3 : Questionnaire sur les conflits d'intérêts

Tous les candidats souhaitant se présenter à l'élection du Conseil doivent remplir et signer ce questionnaire sur les conflits d'intérêts.

Un conflit d'intérêts survient lorsque vous avez un intérêt personnel ou professionnel qui entre en conflit, qui pourrait entrer en conflit ou qui pourrait être perçu comme allant à l'encontre de votre devoir envers l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario, y compris votre devoir en tant que membre du Conseil ou de ses comités. Un conflit d'intérêts pourrait survenir relativement à des relations ou des affiliations personnelles ou professionnelles, y compris, mais sans s'y limiter :

- Un poste de directeur ou autres emplois
- Des intérêts dans des entreprises commerciales ou des pratiques professionnelles
- Une copropriété
- Des intérêts avantageux dans des fiducies
- L'adhésion à une association professionnelle ou des relations avec d'autres organisations
- L'affiliation à un établissement d'enseignement ou à des programmes de formation en psychothérapie
- Des associations personnelles avec d'autres groupes ou organisations, ou des relations familiales

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts, veuillez consulter l'article 16 des [règlements administratifs de l'OPAO](#).

Les conflits d'intérêts n'empêchent pas nécessairement un membre de devenir candidat ou membre du Conseil, mais ils doivent être déclarés.

Affiliations (actuelles et passées)

Conformément à l'article 16 des règlements administratifs de l'OPAO, je déclare par la présente que moi-même ou l'un des membres de ma famille (parent, conjoint, enfant, frère ou soeur) avons les affiliations, les intérêts ou les relations actuels ou récents suivants :

Nom	Affiliation, intérêt ou relation actuels	Rôle ou relation	Date de début	Conflit? (Oui/Non/Incertain)

Nom	Affiliation, intérêt ou relations antérieurs notables	Rôle ou relation	Durée (date de fin)	Conflit (Oui/Non/Incertain)

Remarque : Si vous avez d'autres affiliations à déclarer, veuillez joindre une page séparée à votre candidature.

Si vous avez répondu « oui » dans la case ci-dessus concernant les conflits d'intérêts, veuillez préciser la nature du conflit dans la case ci-dessous :

J'ai des conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus à déclarer : Oui

Non

Description du conflit d'intérêt :

Section 4 : Déclaration du candidat

Les candidats sont priés de fournir une déclaration décrivant leurs connaissances, leurs compétences et leur engagement à l'égard de la protection du public, ainsi que toutes les réalisations et contributions professionnelles qui les qualifient pour un poste au Conseil selon eux. Les candidats sont encouragés à consulter la [Matrice des compétences du Conseil](#) de l'OPAO pour préparer leur déclaration.

En tant que professionnels autoréglementés, les membres du Conseil agissent dans l'intérêt public. Le candidat ne peut pas promettre ou s'engager à modifier les règlements administratifs, les règlements, les normes de pratique et plus encore dans sa déclaration, et les candidats doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils défendent ou contestent les politiques ou les pratiques établies par l'OPAO. La déclaration ne doit pas promouvoir ou défendre l'intérêt personnel de la profession.

Finalement, les déclarations des candidats doivent respecter les lignes directrices ci-dessus et satisfaire aux critères suivants :

- Être dactylographié et envoyé électroniquement à l'aide de ce modèle de déclaration du candidat
- Inclure le nom du candidat et sa circonscription
- Inclure les raisons pour lesquelles le candidat veut siéger au Conseil
- Ne doit contenir aucune critique négative à l'égard des autres candidats
- Ne doit contenir aucuns propos diffamatoires
- Ne doit pas dépasser 300 mots

Les candidats sont invités à fournir une photo « de la tête aux épaules » avec leur déclaration. Les photos doivent être soumises en format .jpg haute résolution. Une fois approuvées, la déclaration et la photo du candidat seront publiées en ligne **exactement comme elles ont été soumises**. Veuillez remplir la déclaration du candidat à la page suivante.

Déclaration du candidat

Nom du candidat :

Circonscription électorale du candidat :

Section 5 : Modules de pré-candidature

Le [Cadre de mesure de la performance des ordres](#) (CMPO) (disponible en anglais) a été élaboré par le ministère de la Santé en 2020 et s'applique aux 26 ordres de réglementation en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. L'une des normes établies par le CMPO est que les membres professionnels ne sont admissibles aux élections du Conseil qu'après :

1. satisfaire à des compétences prédéfinies;
2. assister à une formation d'orientation sur le mandat et les attentes de l'Ordre en ce qui concerne les rôles et les responsabilités des membres du Conseil.

En 2021, le Conseil a approuvé la modification des règlements administratifs pour y inclure ces exigences après une consultation publique.

Compétences

Les inscrits qui souhaitent être élus doivent examiner et remplir la [Matrice des compétences du Conseil](#) qui a été élaborée et approuvée par celui-ci. Un PDF de la matrice est joint en annexe. Les candidats ne sont pas tenus de posséder toutes les compétences pour se présenter aux élections, mais ils sont encouragés à souligner les compétences qu'ils possèdent dans leur déclaration.

Modules

Pour satisfaire à la deuxième exigence, l'OPAO a élaboré des modules de pré-candidature qui doivent être remplis par tous les psychothérapeutes autorisés qui présentent leur candidature. Les modules sont disponibles dans les formats suivants (suivez le lien vers la version de votre choix) :

- [PDF sur le site Web de l'OPAO \(disponible en format accessible\)](#)
- [Diaporama avec narration](#) (20 minutes, en anglais)
- Par un webinaire en direct ([inscrivez-vous ici](#))

Déclaration d'achèvement de l'orientation des fonctions du Conseil

Conformément au règlement 10.095 de l'OPAO, « aucun membre n'est admissible à l'élection comme membre du Conseil à moins d'avoir suivi le cours d'orientation des candidats qui a été établi ou approuvé par le Conseil ».

Je confirme par la présente que j'ai terminé les modules d'orientation sur les fonctions du Conseil et la matrice de compétences.

Nom du candidat :

Circonscription du candidat :

Section 6 : Questionnaire de pré-candidature

Une fois les modules complétés dans le format de leur choix, les candidats doivent remplir et soumettre un bref questionnaire sur les compétences du Conseil. Les candidats ne sont pas tenus d'obtenir un résultat minimum dans le questionnaire. [Le questionnaire doit être rempli en ligne avec SurveyMonkey.](#)

Assurez-vous que toutes les sections du dossier de candidature sont remplies avant la date limite de dépôt des candidatures. Soumettez votre dossier de candidature dûment rempli à elections@crpo.ca.

Le questionnaire doit être rempli et soumis par SurveyMonkey.

Déclaration d'achèvement du questionnaire sur les compétences du Conseil

Conformément à l'article 10.11 du règlement administratif de l'OPAO, « le registraire demande à chaque candidat de remplir et de retourner... un questionnaire sur les compétences du Conseil... »

Je confirme par la présente que j'ai rempli le questionnaire de pré-candidature.

Nom du candidat :

Circonscription du candidat :